Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 578

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263873

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Coopérative .SAFFA"

société coopérative de cautionnement Saffa, ée avec une part du bénéfice de l'Exposition Travail féminin de Berne, en 1928, pour conseiller et aider par des cautionnements des femnes professionnellement occupées, compte actuellement 441 membres, soit cinq de plus que l'année précédente.

l'exercice écoulé, la société regu 145 nouvelles demandes de cautionnement; reçu 145 nouvelles demandes de cautionnement; elle a effectivement cautionné 31 crédits, pour fr. 58.535, dont 18 pour des entreprises déjà existantes, trois destinés au perfectionnement professionnel, deux pour la reprise d'affaires, deux pour l'ouverture d'entreprises, deux pour directrices de succursales, etc. Dès le début de son activité jusqu'à fin 1940, la société a accordé de frence de la companda de frence de la companda de frence de la control de la control de frence de la control de la control de frence de la control d 364 cautionnements, pour une somme de fr. 839.035, à des commerces ou des entreprises de transports, à des commerces ou des entreprises de transports, à des entreprises hôtelières, aux arts et métiers, à l'économie domestique, à des industries, à des inventions, à des professions libérales. Zurich vient en tête avec 128 cautionnements contract de 200 075. pour fr. 289.075; Berne suit avec 80 caution-nements pour fr. 148.550; Vaud vient en troi-sième rang avec 35 cautionnements pour fr. 82.900; viennent ensuite Oenève avec 24 cautionnements pour fr. 50.500, St-Gall, Bâle-Ville, Lucerne, Neuchâtel (9 cautionnements pour fr. 25.800), etc. Ce sont le commerce, les transports et les arts et métiers qui enregistrent la plus forte augmentation de demandes de cautionnements.

Le remboursement des crédits s'est fait d'une

se donnent beaucoup de peine pour tenir leurs engagements. L'aggravation de la situation écode cautionnement nomique a eu de graves répercussions sur nomitable de cautionnement bre d'entreprises. Certaines d'entr'elles, dont on pouvait croire, en 1939, qu'elles pourraient se développer, sont dans une situation très pré-caire ; d'autres sont condamnées ; c'est aux propriétaires de pensions que la mobilisation a porté le plus grave préjudice; certains ont vu partir leurs hôtes du jour au lendemain, sans pouvoir obtenir le paiement des factures. C'est précisément dans les périodes troublées au point de vue économique qu'un appui matériel est double-ment précieux; la société s'est efforcée d'aider des entreprises à se maintenir et à surmonter les difficultés actuelles, tandis qu'elle fait preuve de réserve lorsqu'il s'agit de créer une affaire. De concert avec l'Union suisse des coopératives de cautionnement, la Saffa a été chargée offi-ciellement d'organiser une aide aux artisans et aux détaillants qui, par suite de la mobilisation, se trouvent dans des embarras financiers, sans qu'il y ait faute de leur part.

La société a pu tirer d'embarras bien des fem-

mes de mobilisés en leur indiquant où et comment elles peuvent trouver de l'aide, en engageant des pourparlers avec les créanciers, en donnant des conseils pratiques pour leurs entreprises. Elle possède deux bureaux de renseigne possède deux bureaux de renseignements finan-ciers gratuits, l'un à Berne, dirigé par Mile A. Martin, l'autre à Zurich, dirigé par Mile Eli-sabeth Naegeli, qui ont donné, en 1939-1940, 1698 consultations. Au secrétariat de la société, à Berne, a été adjoint un office de comptabilité, qui a été chargé de boucler des comptes, de famentre des comptabilités en ordre, d'établir remettre des comptabilités en ordre, d'établir des comptes de profits et pertes, de remplir des bordereaux d'impôts; des associations fémini-nines ont recouru à maintes reprises aux bons offices de la comptable. Cet office de comptabilité rend de précieux services, car il permet le con

façon relativement satisfaisante; les débitrices trôle des entreprises; il insiste pour que les se donnent beaucoup de peine pour tenir leurs femmes tiennent leurs livres en ordre; il constate que le nombre des entreprises por comptabilité en ordre, donnant un ide ssédant leur situation, augmente chaque année.

> L'Assemblée générale de la Société s'est tenue au Lycéum de Berne, le 5 octobre au matin, pro-fitant ainsi, comme l'a dit M^{lle} Dora Schmidt, de la réunion dans la ville fédérale de la «grande sœur» de la Saffa, l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Le rapport, présenté par Mle Schmidt, et les comptes, ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que la proposition du Comité de répartir comme suit le bénéfice de fr. 3.418,40 du compte de profits et pertes : 2,12 % comme payement d'intérêts aux porteurs de parts sociales, fr. 2.509,75 et fr. 908,65, à compte nouveau. Comité a été réélu dans son ensemble, MIle Dora Schmidt, que ses nombreuses occupations tant à l'Office fédéral du Travail qu'à l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, ont malheureuse ment obligée à donner sa démission, étant rem-placée à la présidence par M^{III} Clara Aellig (Berne), Dr. en philosophie, qui a rédigé pendant longtemps le *Bulletin de presse* de l'Association suisse pour le Suffrage. Le Comité, on le sait, comprend trois membres romands, soit Miles S. Brenner (Genève), Linette Comte, avocat (Lausanne), et Mme Recordon-Sillig (La Tour de Peilz)

de Mile Gourd, qui insista sur les services que rendrait l'organisation en Suisse romande d'un Bureau de renseignements financiers comme ceux de Berne et de Zurich. Espérons que le représentant de la Banque populaire, en collaboration avec laquelle sont organisés ces bureaux, et qui assistait à cette séance, aura pris bonne note de cette requête!

Parmi les questions posées au cours de la discussion du rapport du Comité, relevons celle

devoir prendre ; mais ceci ne concerne que les garde-malades privées et pas le personnel hospitalier. Nombre d'institutrices et de froebeliennes

sont rentrées au pays, ne pouvant plus tra-vailler à l'étranger, d'où encombrement de la profession, et cela par des éléments qui n'ont profession, et ceia par des etements qui n'ont pas toujours reçu une préparation suffisante. Les laborantines peuvent encore trouver des places, les établissements militaires leur offrant des débouchés là où une activité civile fait défant fait défaut.

(Librement traduit et résumé de l'allemand par J. GUEYBAUD.

Petit Courrier de nos Lectrices

Henriette à piusieurs. — N'est-il pas triste, devant l'actuelle levée de boucliers contre le travail féminin de constater que beaucoup de Jemmes sont parmi ceux qui voudralent interdire à une femme mariée de travail-ter ? Celles-ci ne voient la question que par un très petit côté, et se représentent naivement que, si on faisail une loi contre le travail des Jemmes mariées, ce seraient les femmes célibataires qui en projiteraient. Mais l'expérience l'a prouvé : les sont que le prétude de celles contre le travail des Jemmes mariées ne som que le prétude de celles contre le travail des femmes du courl, et celles qui applaudissent actuellement aux menaces de renvoi seraient bien vite à leur tour en butte aux mêmes menaces et aux mêmes interdictions. C'est donc non seulement ar solidarité, mais dans leur propre intérêt, que toutes les femmes devraient s'unir en cette période d'inquiétante réaction.

Jacqueline S. à Perplexe (No 575). — Ie ne comprends pas que vous hésities à répondre à la question que vous posez: vaut-il mieux faire faire pour cent francs de travaux pas absolument urgents à des artisans, ouvriers, etc.? ou donner cette même somme à un buveau de bienfaisance? Car indépendamment de la valeur morale du travail, telement supérieur à celle de l'aumône parce qu'elle respecte la dignité individuelle, le geste de faire travailler ne se bornera pas su tapissier ou au relieur que vous employerez. En éffet, ce que vous leur paierez ur respecta pas dans un tiroir, mais ira chez leur boulanger, le marchand de charbon, le propriétaire, sans compter les Journisseurs d'étoffes, de clous, de papiers, etc., chez lesquels votre commande les aménera à faire des achats. Vos cent francs circulant de la sorte deviendront une source de travail, donc de santé morale et économique, dans votre région.

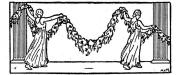
robe, une traîne peut-être.

Léonarda. — Bien sûr, une conclusion! m'a déjà été promise; tâche d'en obtenir tant... c'est nécessaire. »

Björnson pensait, en effet, à écrire un cin-Bjornson pensant, en erret, a cerrre un cun-quième acte pour sa Léonarda. En fait, il ne publia rien. Lui-même jugeait la pièce d'Ibsen d'un métier superbe, mais «d'un esprit gros-sier». Il pensait qu'une protestation générale s'éléverait sous peu. (Cité d'après Robert Nelfendam, Politiken, 4 déc. 1924.)

(A suivre.)

Dorette Berthoud.



A travers les Sociétés

Fédération des Sociétés féminines bernoises.

Du résumé que la Fédération donne du rap-port de son secrétariat, mentionnons le travail d'organisation cantonale pour la collecte du 1er et ensuite pour la répartition des sommes es en faveur de l'aide aux mères, soit fr. 120.000.

Exposition nationale ; mobilisation ; confection des petits drapeaux bernois qui flottèrent à Zurich ; organisations diverses d'aide aux militaires et aux civils ; création d'un bureau pour les Suisses rentrant au pays. Secours d'hiver pour chômeurs et leurs familles. Des conférences, un bazar au profit du Home Pestalozzi ; la répar-tition des 16.000 paires de chaussettes militaires commandées à de nombreuses ouvrières à domicile du canton. Telles sont quelques-unes des tâches de Pannée écoulée

Suit un rapport du Home Pestalozzi, dont la construction a été terminée dans le courant de l'été 1939, et qui a pu à son ouverture, le 23 octobre, recevoir douze écolières. La place nous manque pour faire mieux que de citer en passant les rapports respectifs de la Commission pour l'électorat féminin ecclésiastique, de celles de l'étude des lois, des cours itinérants de cuisine, et enfin du bureau donnant des renseignements sur des questions juridiques.

M.-L. P.

"La Source"

La grande moitié du rapport sur le dernier exercice de l'Ecole de garde-malades de la Source est consacrée au souvenir ému des disparus de l'année qui ont joué un rôle important dans la marche de l'institution, et, en première Iigne, pasteur Vuilleumier, directeur général, et le Dr de Marval, président.

La mobilisation a imposé des tâches si écrasantes au directeur, aux infirmières, aux médecins, aux présidents des Conseils, que nous ne saurions donner ici un exposé de ces efforts. La participation à l'Exposition nationale a exigé aussi un travail long et minutieux, celui-ci de statistique

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud.

Prévue pour le 18 mai dernier, l'Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises, qui devait coîncider avec la célébra-tion des 25 ans d'existence de la Fédération, dut être ajournée; elle s'est tenue modestement le 18 septembre dernier au Comptoir, sous la présidence de M^{tle} F. Fonjallaz. Toutes les Unions, sauf deux, étaient représentées.

Dans son rapport annuel, M^{tle} Fonjallaz a in-

diqué comment le travail des Unions s'est adapté

ux circonstances et aux responsabilités nouvelles des femmes. La Fédération s'occupe de la répartition de la collecte du 1er août en faveur des mères nécessiteuses; elle a créé un centre de liaison des Sociétés féminines et des œuvres sociales, et est restée en contact avec les grandes Associations féminines suisses, comme avec le groupement Femme et Démocratie et les autres Centrales féminines cantonales. Elle est représentée dans le Comité consultatif des femmes suisses en liaison avec l'Office fédéral de guerre, s'inté resse activement aux œuvres sociales de l'armée; c'est par son intermédiaire qu'ont été réparties dans le canton les 12.000 paires de chaussettes militaires que l'Union suisse du travail à domicile a fait tricoter. Membre du Cartel de secours aux enfants victimes de la guerre, elle a encore créé l'Entr'aide patriotique vaudoise, en étroites relations avec le Service complémentaire féminin militarisé, et avec l'aide à l'agriculture par la jeu-nesse. Mme Subilia-Thélin (Lausanne) représente les femmes dans la commission d'arbitrage des conflits relatifs aux caisses de compensation

Après avoir présenté les comptes de la Fédéra tion qui ont été approuvés, Mme Berdoz (Moudon) a évoqué avec émotion l'activité multiple et géné-reuse de Mme Gillabert-Randin, décédée le ler avril dernier, et Mme Jaquier (Aigle) a relevé les grands services rendus à la Fédération par son ancienne vice-présidente, Mme Soutter-Chaus-son, décédée le 18 mai. Puis la doyenne du premier Comité de la Fédération, M^{lle} Elisa Ser-ment, au nom de toutes celles qui ont œuvré dans le pays, a adressé un chaleureux appel aux femmes, dont la mission est de donner la vie et de la conserver, pour qu'elles préparent aux jeunes un avenir meilleur.

La séance s'est terminée par une causerie d'une inspiration très élevée de M^{III} Madeleine Hahn, présidente de l'Union suisse des Amies de la jeune fille, intitulée Qu'est-ce que le pays attend de nous, femmes suisses? Répondre à cette question reatie empiéter sur un avenir que personne ne connaît. On s'attend à des temps nouveaux, émanant d'un esprit nouveau; or eet esprit nouveau, les femmes peuvent le préparer. Parce que Suisses, nous ne croyons pas au triomphe de la force, ni à la valeur primordiale du nombre, mais nous croyons que le jour viendra où l'esprit dominera

la matière. Notre sécurité dépend du triomphe de l'esprit. Loin de nous laisser dominer par les préoccupations économiques, nous adapterons nos possibilités à celles du pays en pratiquant l'entr' aide dans le pays et bors du pays, a pour petur aide dans le pays et hors du pays ; nous restaure-rons la vie de famille sans laquelle il n'y a pas de moralité publique. Chaque femme a la possibilité de créer un foyer en y accueillant des jeunes malheureux. Et nous apprendrons aussi à penser notre vie, en renonçant à une vaine agitation et en consacrant nos réflexions à cette vérité que la condition du renouveau, c'est la mise en pra-tique des principes de l'Evangile.

(Retardé, faute de place.)

S. B.

Association Suisse - pour le

Suffrage Féminin

Féminisme 1940.

Féminisme 1940.

C'est devant un auditoire nombreux et des plus attentifs que Mile Gourd, présidente de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, a ouvert le 7 octobre la série des conférences féministes de l'automie la série des conférences féministes de l'automie que les diseque c'est le referente toute spéciale, puisque c'est le referente prochain que les diseque c'est le referente prochain que les diseque c'est le se prononcer sur l'introduction du vote des femmes dans le canton.

Dès le début de son exposé, l'oratrice releva les uns après les autres les motifs pour lesquels, aujourd'hui plus que jamais, se pose la question du vote des femmes, et cela dans un esprit de collaboration et avec le but de servir mieux la famille et le pays. Etudiant les problèmes actues que la guerre a rendus dans certains cas plus brûlants encore (travail féminin et chômage, nationalité de la femme mariée, moralité publique, approvisionnement et ravitaillement, etc.) Mile Gourd montra d'autre part toutes les initiatives prises par les féminisses depuis le début de la guerre, toutes les tâches vaillamment supportées par les féminisses depuis le début de la guerre doutes les tâches vaillamment supportées par les féminises depuis le début de la guerre doutes les mitaities de l'armée et service complémentaire féminin, entr-aide sociale à l'intérieur de notre pays comme dans le vaste champ des misères internationales, économie ménagère, éducation nationale et civique, défense de l'esprit suisse, etc, etc. Mais ces tâches, ces responsabilités qui pèsent sur elles, combien plus complètement les femmes suisses les rempliraient le jour, où, véritables citoyennes de leur pays, elles pourraient de la sorte apporter à la vie publique les forces neuves et la bonne volonté de ces «réserves nationales» qu'aucun de ceux que préoccupe notre avenir n'a le droit d'ignorer à l'heure actuelle ! C'est donc sur la note vibrante d'un appel que se termina cette fort intéressante revue des caractéristiques du mouvement féministe en 1940, mouveme

Carnet de la Quinzaine

Samedi 2 novembre

GENÈVE. — Union des Femmes, 22. rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel; 16 h. 45: George Sand au temps où elle était grand'mère, causerie par M^{me} L. Pommier.

Lundi 4 novembre

undi 4 novembre
Genève. — Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30 : Séance
mensuelle: La femme dans l'État de demain,
conférence suivie d'une discussion par M. Maurice Veillard, juge au Tribunal de Lausanne.
Thé après la séance: 0.50.

Lundi 11 novembre

GENÈVE. — « Connaissance du pays », série de conférences sur la littérature suisse alémanique, organisée par plusieurs Sociétés féminines, 18 h. précises, Lycéum-Club, 1, rue Chaudronniers: La vie et l'euvre de Maria Waser, par Mª Marianne Gagnebin, présidente du Lycéum de Neuchâtel, et membre de la Société des Ecrivains suisses. Entrée: fr. 1.—.



La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRIGOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège- Genève (câté Poste)

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

N'oubliez pas de souscrire pour le Don National et la Croix-Rouge Aide aux mobilisés, et à leurs familles



Chèques postaux III. 3519, Berne



POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus-FORMALITÉS GRATUITES